



SYNDICAT FRANCIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

DES LOGES A L'HAUTIL

avril 2016

JAMAIS DEUX SANS TROIS !

La **Cfdt** n'a jamais cessé depuis le lancement de la réorganisation de la PDC de Chanteloup de demander le report pour des raisons connues de tous :

La « problématique » Saint Germain, un calendrier trop serré, un nombre de tournées conséquentes, le lancement simultané de deux réorganisations (Chanteloup et Noisy)...etc.

La **Cfdt** a dans un premier temps obtenu un report de 2 mois, puis il y a eu un report « technique » dû au déménagement des TTF.

Sauf qu'aujourd'hui ce temps supplémentaire n'a pas été utilisé à bon escient ! Faute d'un manque de moyen...l'aide promise par la DSCC des Yvelines ayant été partiellement fournie.

Face à l'importante dégradation des conditions de travail et au malaise qui s'installe sur l'ensemble des sites de l'Etablissement.

La Cfdt a par le biais de sa représentante au CHSCT demandé la mise en œuvre d'une démarche de prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

La situation de la PDC de St Germain est aujourd'hui au point mort. Un redécoupage complet des tournées doit être fait mais problème (maintes fois soulevé par la **Cfdt**) : Le Responsable Organisation et Process de l'Etablissement n'est pas un robot ! Malgré toute la bonne volonté du monde il est impossible d'effectuer la réorganisation de Chanteloup, le découpage de Saint Germain et la réorganisation de Noisy.

Tout en maintenant un dialogue social de qualité.

S'ajoute à cela le départ de la Directrice de l'Etablissement des Loges à l'Hautil. Un départ qui peut avoir des effets néfastes sur une réorganisation (exemple avec Sartrouville PDC). Notamment par rapport au jeu des chaises musicales. Si la Responsable Production remplace temporairement la Directrice, qui remplace la Responsable Production ? Les chefs d'équipes déjà surchargés ? Pour la **Cfdt** il était donc inconcevable que la réorganisation de Chanteloup PDC ne soit pas retardée.

Nos arguments ont été entendus et notre détermination a une nouvelle fois payée !

La mise en place de la réorganisation de Chanteloup est donc repoussée au mardi 18 octobre 2016 !

Un report qui espérons-le, permettra de se consacrer en priorité à l'organisation actuelle de Saint Germain pour enfin (6 mois après) stabiliser la situation et redonner du souffle à l'ensemble du personnel de l'Etablissement.



www.cfdtsf3c.org

Plus nombreux, Plus fort, Adhérez à la Cfdt !